



Sur une photo que lui a remis une dame, M. Malenfant se reconnaît à l'époque où il était membre des forces armées.

LE MILIEU DES AFFAIRES FAIT BLOC AVEC MALENFANT

♦ La communauté des gens d'affaires de Québec a accordé hier un appui sans équivoque à Raymond Malenfant. L'Association des gens d'affaires de Québec a réuni 450 personnes au Château Frontenac, où M. Malenfant était désigné comme personnalité du mois. Et ce, au soir même de l'enquête préliminaire des trois conseillers de la CSN. Pierre Asselin raconte.

LES DÉTAILS, PAGE A-3

TABLOID SPORT



D'UN LANCER AU VISAGE ERIC SHOW ASSOMME DAWSON

♦ Mêlée générale à Chicago, hier, lorsque le lanceur des Padres de San Diego Eric Show a atteint en plein visage le frappeur de l'heure dans la Nationale, André Dawson. Celui-ci s'en est tiré avec des coupures, sept Cubs ont été expulsés et trois frappeurs ont été atteints.

LES DÉTAILS, PAGES 2

Achetez ANTIQUITÉS

Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais vus.

Composez un seul numéro: 832-1930

LE SOLEIL

MERCREDI 8 JUILLET 1987 68 pages, 5 cahiers + 1 tabloid Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$ 35¢
 QUEBEC, 91e année, no 187 Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

Office plus
 Centro d'affaires TELSEC
 SERVICES A FRAIS PARTAGES
 648-1431

LE LIBRE-ÉCHANGE À LA MULRONEY PAS QUESTION DIT PETERSON DE L'ONTARIO



Une demi-douzaine des premiers ministres canadiens entreprenant hier soir leur réunion sur le libre-échange.

♦ OTTAWA - Le projet de libre-échange du chef conservateur Brian Mulroney a encore de très sérieux écueils à traverser. De l'avis du premier ministre ontarien David Peterson en tout cas, il n'est pas question de donner un appui au dossier sur la base de ce qui est sur la table pour l'instant.

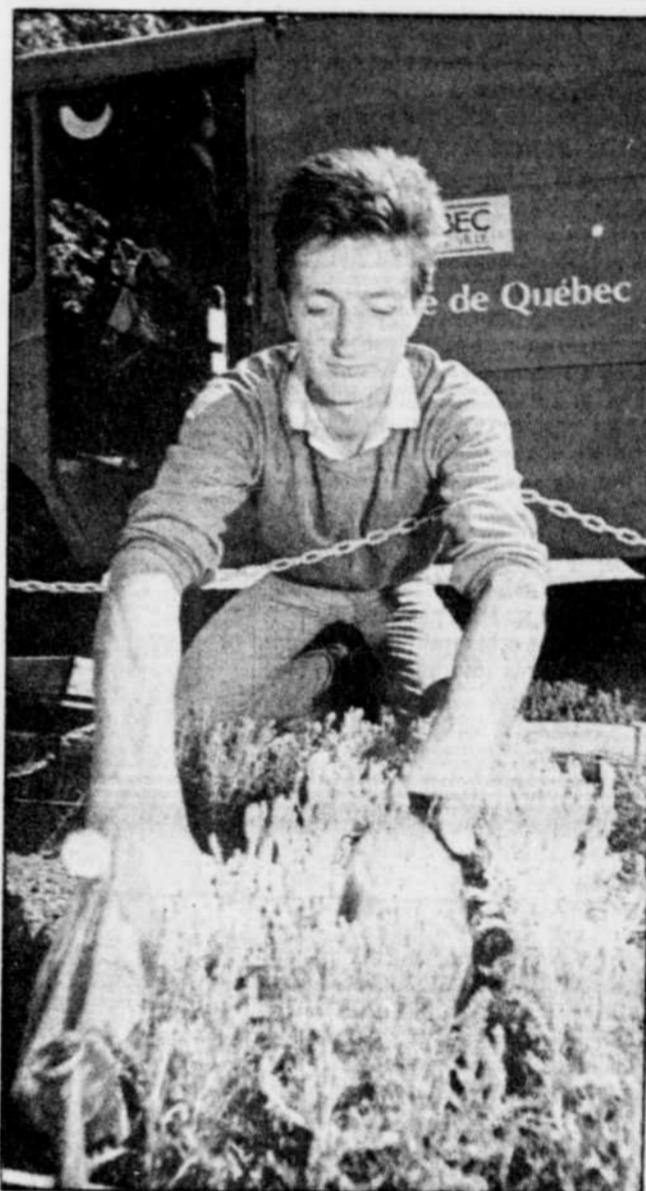
par Pierre-Paul NOREAU

M. Mulroney a bien tenté de se faire rassurant et optimiste à sa sortie de l'édifice Langevin la nuit dernière, mais il était clair que les sept heures de discussions qu'il avait eues avec ses homologues provinciaux n'avaient pas été de tout repos. Il n'y a pas de doutes qu'il reste un bout de chemin à parcourir avant de parler d'un accord de libéralisation des échanges, convenait lui-même M. Mulroney en reconnaissant que les premiers ministres provinciaux n'étaient pas rassurés sur tous les points du dossier.

Faisant une comparaison avec le dossier constitutionnel où à peu près personne ne lui avait laissé la moindre chance de réussir, le premier ministre canadien a fait valoir qu'à nouveau il tenait à faire preuve d'optimisme.

Lire A-2, ONTARIO

TRAVAILLER L'ÉTÉ



Victor Massé: «On nous envie, les jours de beaux temps, de travailler à l'extérieur...»



VICTOR MASSÉ, HORTICULTEUR EMBELLIR LA VILLE: QUEL JOLI MÉTIER...

♦ L'horticulture est un métier sans routine, soutient Victor Massé, jeune jardinier à l'emploi de la ville de Québec. Les saisons à elles seules entraînent un roulement inexorable des tâches; mais l'activité la plus créatrice, aux yeux du jardinier, est la mosaiculture.

par Marie CAQUETTE

Les mosaïques sont ces plate-bandes qui reproduisent, à l'aide de fleurs, des motifs ou des messages. L'étape de conception de la mosaïque est particulièrement intéressante, note le jardinier. Ce travail se fait en équipe au printemps lorsque le site est à peine déneigé: la mosaïque est imaginée en fonction du type et de l'emplacement de la plate-bande et des variétés de fleurs disponibles.

Lire A-2, MÉTIER

MÉTÉO



Chaud et humide aujourd'hui et demain. Des risques d'averses ou d'orages, surtout en soirée. Maximum atteignant 28 degrés.

Détails, page D-3

IRANGATE: LE TRANSFERT DES FONDS AUX CONTRAS OLIVER NORTH PRÉSUME QUE REAGAN LE SAVAIT

♦ WASHINGTON (AFP, AP) - Le lieutenant-colonel Oliver North, personnage clef du scandale de l'Irangate, a mis fin hier à sept mois de silence en affirmant qu'il n'avait « jamais personnellement discuté » avec M. Reagan des détournements de fonds au profit des rebelles nicaraguayens, mais qu'il « présumait » à l'époque que le président américain était au courant.

En grand uniforme des Marines, la poitrine bardée de décorations, la voix calme, maniant parfois l'ironie face aux avocats du Congrès, M. North a d'autre part admis que pour préserver le secret de ses activités, et pas seulement celles concernant l'Irangate, il avait détruit de

nombreux documents, bien avant que le scandale n'éclate le 25 novembre dernier.

Interrogé sur ce que savait M. Reagan du détournement, au profit des rebelles nicaraguayens, des fonds provenant des ventes d'armes secrètes à l'Iran, M. North a répondu: « Je n'ai jamais soulevé cette question avec lui et il ne l'a jamais évoquée avec moi (...) Durant toute la période (où j'étais au Conseil national de sécurité), je présumais que le président était au courant de ce que je faisais et qu'il l'avait approuvé par l'intermédiaire de mes supérieurs ».

Lire A-2, IRANGATE



Le lieutenant-colonel Oliver North témoignant hier.

LA CUISINE EN PLEIN AIR

LE PREMIER DES CHOIX: BRIQUETTES OU PROPANE

♦ LE SOLEIL entreprend aujourd'hui la publication d'articles sur la cuisine en plein air. La série, qui s'étendra sur huit semaines traitera de tous les aspects de cette cuisine. Aujourd'hui: le choix fondamental, celui d'un appareil fonctionnant au charbon de bois ou au gaz.

PAGE C-3



Le gaz propane, en constante progression sur le marché.

JULES MULLER: UN MORT BIEN VIVANT

♦ OLDS, Alberta (PC) - Jules Muller a beau se sentir bien portant, rien n'y fait. Pour le ministère de la Santé et du Bien-Être, il est bel et bien mort.

M. Muller, qui est âgé de 72 ans, a appris la nouvelle de son décès par téléphone. C'était au début du mois de juin.

Comme il n'avait toujours pas reçu son chèque de pension de vieillesse du mois de mai, il a communiqué avec le ministère de la Santé et du Bien-Être pour connaître les raisons du délai.

Au bout du fil, son interlocutrice, une femme tout à fait courtoise, se rappelle-t-il, lui a d'abord dit: « Vous êtes mort ».

Après quelques explications, elle a promis de corriger la situation mais quelques

Lire A-2, VIVANT

SOMMAIRE

Annonces classées	D-3 à D-10
Arts	C-7 à C-10
Bridge	D-8
Consommation	C-1 à C-3
Crayons de soleil	B-3
Décès	D-11
Economie	B-9 à B-12
Editorial	B-4
Horoscope	D-7
Monde	B-5
Mots croisés	D-4
Mot mystère	D-6
Où aller à Québec	C-8
Patron	D-10

INVESTISSEZ
 Devenez source de vie

COLLECTE DE SANG LE SOLEIL

le jeudi 16 juillet à
PLACE LAURIER
 mail est (au rez-de-chaussée)
 entre 13h00 et 20h00
 Sous la présidence d'honneur de
M. Paul-A. Audet
 président directeur général du SOLEIL

Objectif:
500 donneurs

Une collaboration

LE SOLEIL



Le Québec tiendra sa commission parlementaire

Bourassa appuie de plus en plus le libre-échange

OTTAWA - Au sortir de la réunion d'hier soir avec ses collègues du reste du pays, le premier ministre Robert Bourassa a qualifié de bonnes les possibilités qu'un accord sur la libéralisation des échanges puisse être conclu. Dans ses propos, M. Bourassa insistait plus sur les avantages d'un tel accord que sur les difficultés.

par André FORGUES

Les réticences qu'a exprimées le premier ministre dans le passé semble s'être fort atténuées et son appui aux négociations est devenu plus ferme.

Avant le début de la rencontre d'hier, M. Bourassa avait aussi confirmé la tenue d'une commission parlementaire, «probablement en septembre» sur cette question.

Le premier ministre du Québec avait également joint sa voix à celle des autres dirigeants canadiens qui

insistent sur l'importance de prévoir, dans un éventuel traité, la création d'un tribunal ou d'un mécanisme quelconque d'arbitrage des différends qui pourraient survenir dans l'application de l'entente.

Autrement, le Canada pourrait être à nouveau victime de l'action unilatérale des Américains, comme cela a récemment été le cas dans la question du bois-d'oeuvre. Après avoir passé plusieurs heures à écouter le négociateur canadien Simon Reisman faire le point sur l'état des négociations, M. Bourassa indiquait que la position américaine à ce sujet semble assez ferme, le congrès des États-Unis tenant à conserver sa latitude d'action.

Positif

Quant à l'inclusion dans l'accord de restrictions aux politiques d'achats préférentiels des gouvernements et de leurs agences, M. Bourassa a fait montre d'une certaine ouverture qui doit être reliée,

a-t-il expliqué, à ce qui sera offert aux entreprises canadiennes et québécoises du côté américain.

Dans son évaluation positive de l'impact d'un accord de libre-échange pour le Canada et le Québec, M. Bourassa a souligné qu'il faut tenir compte des capitaux étrangers non-américains qui pourraient être plus faciles à attirer ici si les investisseurs du Japon ou d'ailleurs savent qu'en s'établissant au Canada, ils acquièrent un accès à tout le marché nord-américain.

La question de la formule de ratification d'un éventuel accord a été abordée vers la fin de la réunion d'hier, a aussi précisé M. Bourassa. Pour le premier ministre du Québec, qui a beaucoup insisté sur ce point au cours des derniers mois, cet aspect du dossier semble main-

tenant moins prioritaire. M. Bourassa se dit convaincu que le Québec possède de toutes façons une forme veto à cause du poids relatif qu'il représente au sein de la fédération canadienne.

Enfin, à propos de la commission parlementaire qui aura lieu à Québec, M. Bourassa prévient d'avance qu'il sera difficile de présenter dès ce moment tous les faits mais que l'objectif sera de donner le maximum d'information possible.

M. Bourassa a cherché à rassurer par ces propos trois porte-parole réfractaires au libre-échange, représentant le mouvement pro-Canada qui l'attendaient à son arrivée à l'édifice Langevin hier: Mgr Adolphe Proulx, évêque de Hull, Mme Monique Simard, vice-présidente de la CSN et le professeur d'université John Trent.

MÉTIER (suite de la première page)

La plantation est aussi une activité d'équipe: tôt le matin, les jardiniers arrivent sur place; ils mettront la main à l'ouvrage, la journée ou même jusqu'à trois jours pour réaliser leur oeuvre. On peut admirer la plus complexe de leurs mosaïques au coin des boul. Charest et Jean-Lesage: c'est la reproduction en 6,000 plants du symbole de l'année internationale des sans-abris. La mosaïque du Pompier mort au travail, au coin de la 18e et Henri-Bourassa, nécessite, elle, 1,500 plants.

«On embellit une ville qu'on aime, de dire Victor, et le soir, après

le boulot, on embellit notre balcon ou jardin... pour faire changement! Des voisins s'étonnent et appellent ça une vocation, mais j'ai du mal à supporter que des rosiers soient mal taillés, même après toute une journée passée à planter ou à tailler.»

S'il y a une constante chez les jardiniers, c'est leur appréciation d'un bel environnement. «Nous sommes très sensibles à cela!» même si cela leur vaut «le mal du jardinier»: d'éternelles gercures aux mains.

AUTRE TEXTE, B-1

VIVANT (suite de la première page)

semaines plus tard, il recevait une lettre du ministère avisant «la succession du défunt Jules Muller» que l'on n'enverrait plus de chèques de pension.

La lettre révélait que M. Muller était passé de vie à trépas en avril 1987.

Le «défunt» M. Muller a retéléphoné au ministère, pour signaler qu'il était encore de ce monde. Il a fini par recevoir son chèque du mois de juin, mais reste sans nou-

velles du chèque du mois de mai. «J'ai l'impression d'être plus ou moins ressuscité», lance-t-il, un brin pince-sans-rire.

Le retraité, qui marche trois kilomètres chaque jour pour se garder en forme, est flatté de toute l'attention qu'il reçoit mais estime qu'il n'en mérite pas tant.

Bill Clark, du bureau régional de Santé et Bien-Être Canada, a indiqué que les démêlés de M. Muller sont probablement dus à l'erreur d'un fonctionnaire.

ONTARIO

«Nous avons réussi dans le dossier constitutionnel et nous pourrions aussi résoudre celui-là.»

Pas clair

A son tour au microphone, après des remarques assez favorables, bien que prudentes, de la part de MM. Robert Bourassa et Don Getty, M. Peterson n'a pas voulu laisser croire que pour lui, le ciel était au beau fixe.

Il a dès le départ souligné que l'ensemble du dossier était encore loin d'être clair et qu'il ne pouvait dire qu'il était rassuré. «Nous savons très bien ce que veulent faire les négociateurs canadiens, mais l'inconnu persiste de l'autre côté de la frontière.»

Par la suite, il a même fait valoir qu'il n'était pas personnellement présent lors des conversations à bâtons rompus entre les négociateurs Simon Reisman et Peter Murphy, et que conséquemment il ne pouvait pas savoir ce qui se tramait réellement. «Il reste des pages et des pages de questions sans réponse...»

Sur la base d'une évaluation générale de la situation, le premier ministre Peterson croit tout simplement que le Canada donne trop pour l'instant et que de son point de vue, 90 jours c'est très peu pour rééquilibrer le dossier d'une manière avantageuse pour le Canada.

Le représentant ontarien à la table des premiers ministres ne refuse toutefois pas d'aller plus loin. Demeurant très sceptique, il est quand même prêt à attendre et à voir la suite des événements.

Le premier ministre manitobain Howard Pawley avait été l'autre premier ministre provincial le moins enclin à voir le libre-échange sous un jour favorable au moment où il avait fait son entrée en fin d'après-midi. MM. Pawley et Peter-

(suite de la première page)

son se retrouvent donc une nouvelle fois dans le même clan après avoir été associés dans leur contestation de la dernière ronde de négociations constitutionnelles.

Pédale douce

Selon le premier ministre québécois Robert Bourassa, il ne faut toutefois pas s'inquiéter outre mesure des réactions négatives de son collègue ontarien.

«Il reste encore beaucoup de questions en suspens. Il est normal d'être prudent. Mais personnellement, je suis confiant que des réponses positives seront apportées à toutes ces questions.»

Dans la même veine, le porte-parole des premiers ministres provinciaux cette année, Don Getty de l'Alberta, a soutenu que le dossier continuait selon lui à progresser. Même si ce ne sera pas facile, a-t-il enchaîné, je crois qu'il est possible d'en arriver à une entente.

M. Mulroney avait pour sa part fait valoir qu'il estimait que le projet, de même que les négociateurs canadiens, continuaient à avoir l'appui des premiers ministres.

La demande américaine pour l'élimination des barrières à l'investissement n'est pas sans soulever des points de vue différents, juge-t-il, sous-entendant en cela l'opposition de l'Ontario. M. Bourassa rappelait pour sa part que cette question ne faisait pas partie des éléments à être examinés par les deux parties au départ.

Notons finalement que le processus de ratification d'une éventuelle entente n'a été abordé hier que de manière très générale et que les Américains sont encore bien loin d'accorder au Canada le mécanisme d'arbitrage neutre qu'il réclame sur les disputes pouvant survenir après la signature d'un accord.

IRANGATE

Documents détruits

M. North a souligné avoir constamment «requis l'approbation» de ses supérieurs. Il a indiqué que M. John Poindexter, ancien conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, lui avait affirmé le 21 novembre dernier que M. Reagan ignorait le détournement de fonds. M. Poindexter sera entendu la semaine prochaine.

Le lieutenant-colonel North a précisé que M. Reagan avait lui-même confirmé ce fait en lui disant au téléphone le 25 novembre, jour où le scandale est devenu public: «Je n'étais pas au courant.»

Il a reconnu sans aucune difficulté avoir détruit de très nombreux documents, à partir de la mi-octobre 1986, après qu'un pilote américain, Eugene Hasenfus, eut été abattu au-dessus du Nicaragua et que l'aide américaine aux contras eut commencé à émerger dans la presse.

«J'ai tenté de détruire toutes les références à des opérations secrètes», a affirmé M. North, qui, en souriant, a reconnu avoir été dans l'erreur lorsqu'il avait affirmé à M. John Poindexter que tout avait disparu.

Il a aussi reconnu avoir participé à l'élaboration de fausses chronologies relatant les ventes d'armes à l'Iran en 1985. Mais il a souligné que les principaux responsables américains, les secrétaires d'État et de la Défense, le secrétaire à la Justice, le directeur de la CIA, et les conseillers de M. Reagan pour la sécurité nationale savaient que ces chronologies étaient inexactes.

M. North a estimé qu'il existait «des raisons suffisantes» pour travestir la vérité, soulignant que la vie des otages américains détenus au Liban pouvait être mise en danger et que les contacts alors établis avec des personnalités iraniennes auraient pu être remis en question.

Il a expliqué qu'il avait eu des contacts avec de nombreux pays

(suite de la première page)

étrangers, parmi lesquels figuraient l'Arabie saoudite, la Chine et Taïwan, pour alimenter l'aide aux contras. Il a ainsi démenti le précédent témoignage de M. Robert McFarlane, son ancien patron au CNS. Ce dernier avait déclaré avoir ordonné aux fonctionnaires du CNS de ne pas solliciter de contributions auprès de pays tiers.

M. North a indiqué qu'une «opération clandestine» d'aide à la «résistance au Nicaragua» avait été organisée dès le printemps 1984, quelques mois avant que le Congrès n'interdise l'assistance militaire américaine aux contras.

Le témoignage du lieutenant-colonel des Marines, retransmis en direct par les chaînes de télévision américaines, avait attiré la foule des grands jours au Congrès, où on faisait la queue pour pénétrer dans l'enceinte de la commission.

La Maison-Blanche a réaffirmé hier que le président Reagan ne savait pas que des fonds avaient été transférés aux rebelles contras du Nicaragua. «Le président a dit qu'il n'était pas au courant de ce transfert et cela signifie qu'il ne pouvait être au courant d'aucune manière», a déclaré le porte-parole présidentiel Marlin Fitzwater, qui a précisé que le président ne regardait pas la déposition de M. North. «Nous attendrons la fin des auditions pour faire un quelconque commentaire», a-t-il dit.

L'audience d'hier a été plus consacrée aux ventes d'armes à l'Iran qu'aux détournements de fonds au profit des contras. M. North a simplement indiqué que «la seule chose qui avait été faite avait été de prendre l'argent dans la poche de M. Ghorbanifar pour en faire meilleur usage».

V E N T E

J O U R S D ' É T É



CHEMISES COTON OXFORD
19.99
rég. 40.00

spécialement pour le 31, des chemises à tissage oxford 70% coton, 30% polyester, coupe régulière, coutures doubles, col boutonné, pli rond au dos, couleurs pastel. 14 1/2 à 17. 32-33-34 dans le groupe.

VESTONS DÉCONTRACTÉS
69.95
rég. jusqu'à 125.00

des vestons pour la saison chaude, en coton froissé, modèles simple et double boutonnage, couleurs désassorties, grandeurs p.m.g. dans le groupe.



COMPLETS POIDS-LÉGERS
199.95
rég. jusqu'à 350.00

un bon choix de complets ultra-légers en popeline de coton et polyester, pure laine d'été, des modèles simple boutonnage, des pantalons plus amples avec plis, couleurs et grandeurs désassorties.

CHEMISES HABILLÉES
29.95
rég. jusqu'à 65.00

des chemises blanches courtes, habillées, à rayures vives ou pastel sur fond blanc signées hathaway, pur coton, couleurs et grandeurs assorties.

PANTALONS À P LIS
29.95
rég. jusqu'à 65.00

bonne variété de pantalons tout coton avec un ou plusieurs plis à la taille, taille extensible, plusieurs modèles plus amples à la cuisse, couleurs désassorties.



PULLS MAILLE DE COTON
29.95
rég. jusqu'à 75.00

un bon choix de pulls en maille de coton uni, de différentes textures, des modèles encolure ronde, couleurs et grandeurs assorties.

SHORTS ET BERMUDAS
29.95
rég. jusqu'à 50.00

toute une variété de shorts et bermudas unis, à motifs variés en coton, toile, ramie, des styles courts, mi-cuisse ou longueur genoux, couleurs et grandeurs désassorties.

CRAVATES PURE SOIE
19.99
rég. jusqu'à 35.00

un très beau choix de cravates en pure soie foulard, crêpe de chine, importées d'Italie.

BAS SIMONS
1.99
rég. 3.00

choix de bas sport-actif en mélange de coton et polyester, des modèles unis ou à rayure simple, taille unique.



BLOUSONS POIDS-PLUME
69.95
rég. jusqu'à 85.00

des blousons en toile de coton, denim délavé, avec ou sans doublure, des formes amples, manches régulières ou raglan, couleurs désassorties, grandeurs p.m.g.t.g. dans le groupe.

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE
tirage du 7 juillet
5-3-1
7-7-8-2

LES ACCUSÉS DE LA CSN

Première journée d'enquête sans incident Le témoin Boivin attendu aujourd'hui

◆ L'enquête préliminaire de trois conseillers syndicaux de la CSN se poursuit aujourd'hui, avec espère-t-on, l'apparition de l'informateur Marc Boivin.

par Louise LEMIEUX

Plus de 150 personnes, curieux, avocats, syndiqués et journalistes, ont assisté à la première journée de l'enquête préliminaire, et cela malgré l'interdiction de publication des témoignages entendus.

Dès le début de l'audience, la défense a fait une demande d'ordonnance de non-publication que le juge Maurice Langlois, de Trois-Rivières, a aussitôt accordée.

Arsène Henry et Gérard Thériault, détenus depuis leur arrestation le 5 juin, ont assisté à l'audience dans le box des accusés, menottés comme c'est l'habitude à la cour des sessions de la paix. Quant au troisième conseiller syndical, Rénéald Tardif, il a passé la journée aux côtés de son avocat; une libération sous caution lui a été accordée le 19 juin, après son arrestation.

Les trois conseillers syndicaux

font face à des accusations de complots et d'attentats à la bombe dans divers hôtels appartenant à Raymond Malenfant. Ce dernier est aussi propriétaire du Manoir Richelieu, où règne un conflit de

travail depuis 18 mois.

La journée s'est déroulée sans anicroche, hier. C'était la preuve technique de la Couronne qui a fait entendre six policiers de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale de Chicoutimi; c'est dans un hôtel Universel de cette ville qu'a éclaté une bombe, le 23 mai.

La Couronne procède dans le dossier d'Arsène Henry. La preuve sera par la suite versée dans les dossiers de Gérard Thériault et Rénéald Tardif. Demain, ce sera au tour de Guy Boivert de subir une enquête préliminaire; lui aussi est conseiller syndical de la CSN, et lui aussi est détenu durant les procédures judiciaires. Boivert est accusé d'avoir complété avec l'informateur Marc Boivin et d'avoir conseillé d'exécuter les attentats à la bombe dans les hôtels de Raymond Malenfant.

La présence de Marc Boivin devant le tribunal est fort attendue, tant du public que des journalistes. Boivin est le témoin principal de la Couronne. Ce sera sa première confrontation avec ses collègues qu'il a dénoncés à la police, pour des raisons morales, après l'explosion du 23 mai à l'hôtel Universel de Chicoutimi.◆



Le Soleil, Jean Vallières

Demain, ce sera au tour de Guy Boivert de subir une enquête préliminaire.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Le chef huron Max Gros-Louis s'est empressé d'aller saluer l'homme d'affaires Raymond Malenfant, à qui il devait remettre une plaque pendant la soirée.

Hommage des gens d'affaires rendu à Raymond Malenfant

◆ Quatre cent cinquante personnes réunies au Château Frontenac pour chanter les louanges de Raymond Malenfant. Le monde des affaires a toujours été plutôt sympathique au propriétaire de la chaîne d'hôtels Universel, mais hier, la communauté des gens d'affaires de Québec a resserré les rangs autour de lui.

par Pierre ASSELIN

L'Association des gens d'affaires du Québec, dont les membres se comptent surtout dans la région de la capitale, a réuni 450 personnes au Château Frontenac, où M. Malenfant était désigné comme personnalité du mois.

Un peu plus tôt dans la journée, les trois permanents de la CSN, arrêtés voilà un mois, subsaisaient leur enquête préliminaire.

Au moment, donc, où le vent semble tourner en sa faveur, l'homme d'affaires reçoit un appui comme il n'en a pas eu au plus fort de son affrontement avec la CSN. Le député de Québec-Est, Marcel R.

Tremblay, le chef huron Max Gros-Louis et le président des Nordiques, Marcel Aubut, se sont empressés d'accepter l'invitation de l'association pour se ranger publiquement à ses côtés.

«Les gens du Québec ont maintenant décidé que Malenfant, il en a assez eu, déclarait lui-même M. Malenfant. C'est pas en mettant des bombes et en utilisant des gros bras que tu peux administrer une société. Ça fait six mois que la population m'appuie.»

Interrogé sur l'arrestation des trois permanents de la CSN, il déclarait, en réponse à une question, ne pas croire que les dirigeants de la centrale aient pu ignorer les agissements de leurs permanents. «Quand mes employés font quelque chose, c'est moi qui donne les ordres, dit-il; je ne sais pas comment ça se passe là-bas (à la CSN), mais ça serait surprenant que ça soit des actes isolés.»

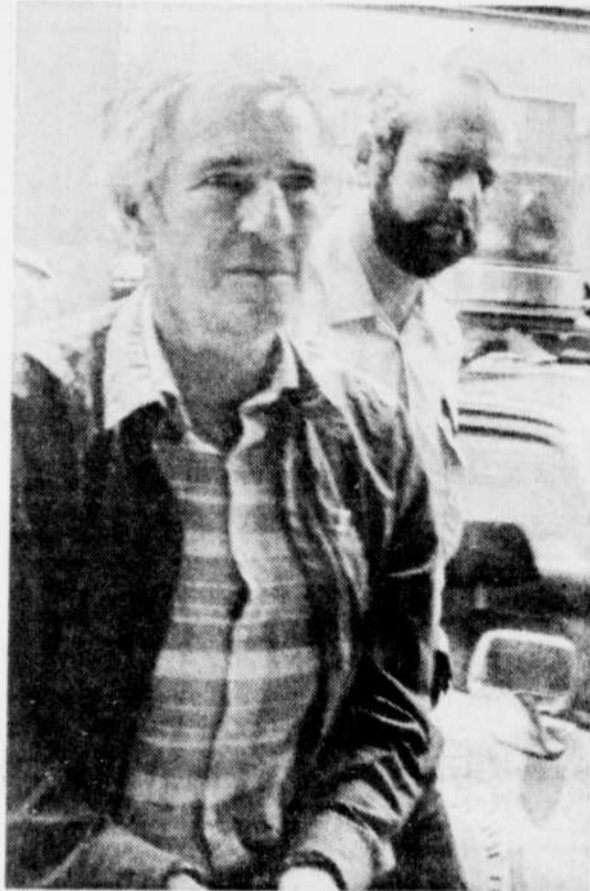
Personne ne voulait faire allusion directement au conflit avec le syndicat. C'était de toute façon inutile, l'ampleur de la manifesta-

tion était suffisamment éloquente à elle seule.

La présidente de l'association, Mme Renée Simard, refusait d'abord d'évoquer le conflit, pour ensuite s'échapper: «C'est la personnalité de l'heure et, dans son cas, ce sont les gens d'affaires de Québec qui ont manifesté leur intérêt pour appuyer M. Malenfant dans une période difficile. Étant donné qu'il est membre de l'association, on a décidé de prendre une position parce qu'il le méritait.»

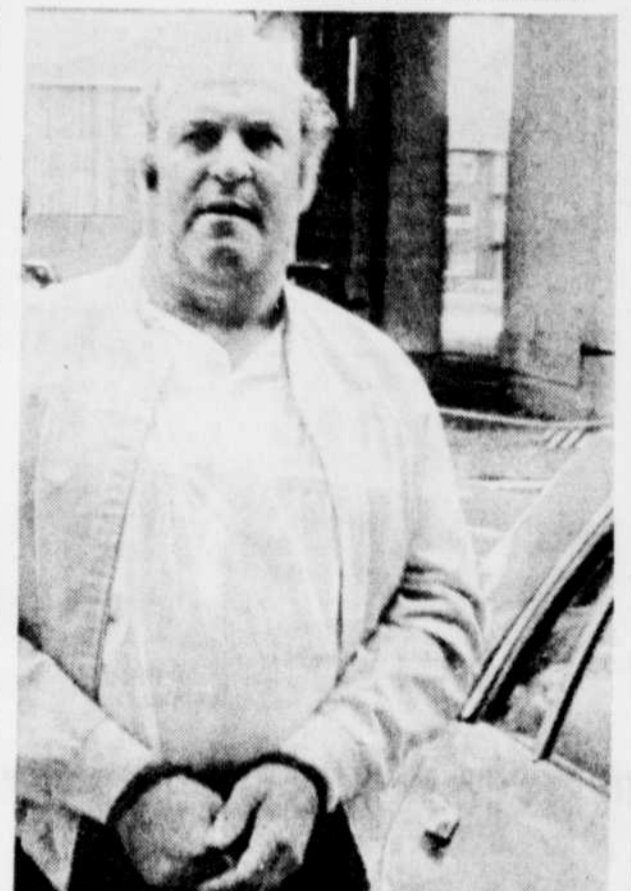
M. Malenfant a reçu un tableau, remis par Me Aubut, une plaque par Max Gros-Louis, un gâteau sculpté à son image, une gerbe de fleurs et même des produits de beauté.

Après toutes ces claques amicales dans le dos, il ne cherchait pas à cacher son optimisme. Il vient d'ailleurs de déposer une offre de quelque \$15 millions, indique-t-il, pour un château semblable au Manoir Richelieu, dans une autre province. Une bâtisse en beaucoup plus mauvais état que le Manoir Richelieu l'était, a-t-il précisé.◆



Le Soleil, Jean Vallières

Arsène Henry et Gérard Thériault, détenus depuis leur arrestation le 5 juin, ont assisté à l'audience dans le box des accusés, menottés comme c'est l'habitude à la cour des sessions de la paix.



Le Soleil, Jean Vallières

La cour d'appel blâme le juge Jean Bienvenue

◆ Contrairement à son habitude, la cour d'appel blâme ouvertement l'attitude partielle d'un juge de la supérieure qui a présidé un procès devant jury. À l'unanimité, la plus haute cour du Québec ordonne un nouveau procès, parce que dit-elle, les accusés n'ont pu avoir un procès juste et équitable à cause des remarques tendancieuses du juge au cours du procès et de ses directives incomplètes aux 12 jurés avant leurs délibérations.

par Louise LEMIEUX

C'est à Chicoutimi, en juillet 1984, sous la présidence du juge Jean Bienvenue, que Gratien Gagnon et Richard Lalancette ont subi devant 12 jurés, leur procès pour vol qualifié. Ils ont été trouvés coupables. Mais «une personne désintéressée ne pouvait venir à une conclusion autre que celle de la culpabilité» à la suite des directives d'une durée de neuf heures données par le juge Bienvenue, remarque le juge Albert Malouf au nom de ses deux autres collègues de la cour d'appel, MM. McCarthy et Nichols.

Même si la cour d'appel reproche aux avocats des accusés la longueur de leur mémoire (3.500 pages) pour l'appel de cette cause, le juge Bienvenue reste la cible de la plume du juge Albert Malouf.

«... le juge a interrompu trop souvent l'interrogatoire des témoins manifestement dans le but d'appuyer les témoins favorables à la poursuite et de discréditer les témoins de la défense», écrit le juge Malouf qui conclut qu'il est «inacceptable que le juge fasse comprendre au jury qu'il est convaincu de la culpabilité de l'accusé».

Les avocats des deux accusés ont compté 600 interventions du juge Bienvenue au cours de ce procès. Le juge Malouf constate que «le premier juge a interrogé lui-

même plusieurs témoins au lieu et à la place des procureurs».

Tout en admettant que la tâche d'un juge siégeant aux assises est parmi les plus difficiles, Albert Malouf soutient qu'il doit demeurer indépendant et impartial. D'autant plus, reconnaît-il, que le juge, à cause de son expérience et de ses connaissances, exerce une grande influence sur les jurés. Cependant, dans ce cas-ci, les interventions du juge «dans la plus forte majorité des cas au détriment des deux accusés ont empêché ces derniers de présenter adéquatement leur défense» ne peut que constater le juge Malouf.

La cour d'appel reproche, en outre, au juge Bienvenue de n'avoir pas indiqué aux jurés que le moindre doute soulevé par la défense d'alibi des accusés devait mener à leur acquittement.

Autre reproche de la cour d'appel: le juge de première instance s'est clairement prononcé sur la crédibilité d'un témoin de la Couronne «qui peut la contredire? Qui peut vous démontrer qu'elle vous ment si sa bouche dit ce qui vient de son cerveau?», a dit le juge Bienvenue dans son adresse, oubliant de préciser aux jurés qu'ils n'étaient aucunement liés par son opinion.

L'appel des accusés était fondé sur l'attitude du juge au procès: ils lui reprochent ses commentaires à l'égard des témoins favorables à la Couronne, les interruptions innombrables, son agressivité envers les accusés «dans les regards, le ton employé, les remarques faites».

Après examen du dossier, la cour d'appel estime que les accusés ont raison de se plaindre. Aussi ordonne-t-elle un nouveau procès. Non seulement la justice doit-elle être rendue, mais doit paraître être rendue, rappelle le juge Albert Malouf.◆



Le Soleil, Roland Mercour

La députée de Louis-Hébert, Mme Suzanne Duplessis, a tendu à un des phoques de l'Aquarium du Québec une perche au bout de laquelle pendait un succulent poisson.

Grâce à son programme estival d'animation

L'Aquarium du Québec compte attirer près de 170,000 visiteurs

◆ «Mais c'est des transformers ces bibittes-là», de s'exclamer, hier, un enfant, probablement sidéré par la série de métamorphoses que subit l'anguille avant d'atteindre l'âge adulte. Il assistait, en compagnie d'un groupe de camarades, à une représentation de la pièce éducative *L'anguille sous roche* donnée à l'Aquarium du Québec.

par Louis LONGPRE

L'anguille sous roche n'est qu'une des nombreuses facettes qu'empruntera, tout au long de l'été, le programme d'animation de l'Aquarium du Québec. Baptisé *Aquanim*, cet ensemble d'activités

a pour but de divertir le public tout en lui permettant d'acquérir de nouvelles connaissances en sciences naturelles.

Mise sur pied par la Société linnéenne du Québec, la jeune équipe d'*Aquanim* bourdonnera autour de volets thématiques tous plus intéressants les uns que les autres. Ainsi, dans le cadre de *La cité d'eau*, elle fera découvrir aux visiteurs le trajet qu'emprunte l'eau du fleuve et celle de la ville de Sainte-Foy pour approvisionner l'Aquarium, de même que le traitement qu'elle doit subir pour répondre adéquatement aux besoins des pensionnaires.

Avec *Faites le phocus*, de jeunes naturalistes invitent le pu-

blic à faire plus ample connaissance avec les phoques et leurs caractéristiques biologiques et comportementales. Ils exposeront également de quelle manière l'existence de l'humain, plus particulièrement celle de l'Inuit, est étroitement liée à celle du phoque, puisqu'il constitue encore aujourd'hui une ressource alimentaire et économique vitale.

Grâce à *20 milieux sous les mers*, les visiteurs seront entraînés dans les profondeurs à bord d'un sous-marin fictif, spécialement équipé pour l'observation des invertébrés marins. Un «plongeur», à peine revenu de sa randonnée, fera partager ses découvertes, des organismes vivants

qu'il décrira et permettra de toucher.

Les galeries de l'Aquarium accueillent, quant à elles, une série de dessins humoristiques, qui apprendront certaines caractéristiques biologiques et comportementales de quelques-uns des poissons de nos eaux.

Les responsables d'*Aquanim* s'attendent à recevoir près de 170.000 visiteurs d'ici au 15 septembre, date de la clôture de leurs activités.

Bénéficiant de subventions fédérales totalisant \$40.000, la Société linnéenne du Québec a pu créer quelques emplois d'été et mettre sur pied l'infrastructure nécessaire à la tenue d'*Aquanim*.◆



Visite éclair aux bureaux de la Croix-Blue

Un groupe de 40 employés de bureau de la Croix-Blue de Montréal, en grève depuis huit semaines, a fait un voyage éclair à Sainte-Foy, hier. Ils sont venus manifester devant les bureaux de la succursale de cette compagnie d'assurance où travaillent quelques employés non syndiqués. Au total 150 employés sont en grève à Montréal. Ils réclament un meilleur régime supplémentaire de rentes. Selon les grévistes, les clients doivent s'attendre à des retards dans le paiement de leurs réclamations d'assurance-voyage ou d'hospitalisation.

Craintes non fondées de la Commission d'accès à l'information

La Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) juge non fondées les craintes exprimées par le président de la Commission d'accès à l'information, M. Marcel Pepin.

par Roger BELLEFEUILLE

Dans une récente entrevue à la Presse canadienne, ce dernier voyait l'utilisation croissante de la carte soleil à titre de preuve d'identité, comme une éventuelle atteinte à la vie privée.

Le directeur des relations publiques à la RAMQ, M. Pierre Boucher, estime qu'il s'agit là d'une menace purement théorique. Au cours d'un entretien téléphonique avec LE SOLEIL, ce porte-parole a reconnu que les propos de M. Pepin n'avaient nullement laissé l'organisme indifférent.

Il ne dit pas que les banques de données de la régie sont à l'épreuve de quelque hypothétique fuite. Mais

depuis leur origine, il y a 16 ans, il ne s'en est jamais produit, ajoute-t-il.

C'est une bonne indication, croit M. Boucher, de la sécurité des codes d'accès. À peine huit personnes ont accès à celles-ci et les mots de passe sont modifiés tous les trois mois.

En outre, la RAMQ est avant tout un organisme payeur pour les professionnels de la santé participant au régime. Elle traite près d'un million de demandes de remboursement par semaine.

Toutefois, ajoute M. Boucher, les informations saisies et traitées par la régie sont fort partielles quant au dossier médical des bénéficiaires. Environ 50 pour 100 des réclamations ne doivent faire état que du type de consultation, sans référence aucune au motif médical de la démarche ou au diagnostic. Les interventions chirurgicales sont cependant mentionnées.

En outre, selon les articles 63 et

64 de la Loi sur l'assurance-maladie, seul un bénéficiaire ou son représentant dûment autorisé peut avoir légalement accès à son dossier. Les renseignements communiqués se limitent cependant à la date d'une visite chez le médecin ou autres professionnels conventionnés, le nom et l'adresse de celui ou celle qui a soumis une demande de remboursement, le nom et l'adresse de celui ou celle qui a été remboursé.

Le porte-parole de la régie estime que jusqu'ici toutes les mesures de sécurité utilisées se sont montrées efficaces. Et que les quelques lacunes relevées, l'an dernier, par le vérificateur général, ont été corrigées.

Enfin, M. Boucher tient à souligner que la RAMQ n'approuve pas que la carte soleil soit requise par marchands et organismes gouvernementaux comme pièce d'identité. Rien ne fait cependant obstacle à cette pratique sur le plan juridique.

Bibliothèques publiques

Lise Bacon agira à l'automne

Ce n'est pas avant l'automne que la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, précisera

les intentions du gouvernement Bourassa dans le secteur des bibliothèques publiques.

Mme Bacon a reconnu au rapport de la commission Sauvageau, rendu public hier, le mérite « d'avoir amorcé une réflexion cohérente et bien articulée » sur le sujet, mais elle a refusé d'en commenter les recommandations.

par Michel DAVID

Déclinant les demandes d'entrevue, Mme Bacon s'est contentée d'émettre un communiqué pour dire qu'elle étudierait le rapport « avec le plus grand intérêt » au cours de l'été, de façon à ce qu'elle puisse préciser, à l'automne, « les grandes orientations qui baliseront les interventions du gouvernement ».

Quant aux recommandations à incidence pécuniaire, la ministre a fait savoir qu'elle les considèrerait dans le cadre du « plan », actuellement en préparation, grâce auquel elle entend tenir la promesse électorale du Parti libéral, qui s'était engagé à consacrer 1 pour 100 du budget global de l'État à la culture, d'ici la fin de son présent mandat.

Comme le rapportait LE SOLEIL d'hier, la commission Sauvageau a constaté que le réseau québécois des bibliothèques publiques se situe sous tous les rapports en dessous de la moyenne canadienne et, à certains égards, au dernier rang.

Outre l'adoption d'une nouvelle loi sur les bibliothèques publiques et la levée du moratoire sur la construction de nouveaux établissements, elle recommande l'élaboration d'une politique d'aide financière qui nécessiterait, durant les cinq prochaines années, un investissement additionnel de \$12 millions.

Changement radical

Une telle augmentation des crédits consacrés aux bibliothèques publiques constituerait un changement radical de la politique en vigueur depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux.

En 1986-87, les subventions aux bibliothèques publiques avaient chuté de \$13,8 à \$9,8 millions, soit une coupure de 29 pour 100. Pour 1987-88, la coupure est limitée à \$100,000.

Même si on y ajoutait les \$12 millions proposés par la commission Sauvageau, les crédits consacrés à la culture seraient encore loin de représenter 1 pour 100 du budget total de l'État.

Sur des dépenses prévues de \$30,1 milliards en 1987-88, le budget des Affaires culturelles ne s'élève qu'à \$203,4 millions, soit 0,68 pour 100. Au cours de la dernière année du régime péquiste, en 1985-86, l'enveloppe des Affaires culturelles était de \$205,6 millions, sur des dépenses de \$27,7 milliards.

Pour atteindre l'objectif de 1 pour 100, Mme Bacon a demandé à ses fonctionnaires d'élaborer un plan qui doit lui être soumis le mois prochain. Elle doit déposer un mémoire au conseil des ministres d'ici la fin de l'été.

Municipalités

Si la « responsabilité immédiate » des bibliothèques publiques appartient aux municipalités, le rapport Sauvageau affirme très clairement que « pour peu que notre collectivité veuille des bibliothèques », l'action de l'État reste déterminante.

Dans son communiqué, Mme Bacon demeure cependant muette sur ses intentions quant au partage des responsabilités entre l'État et les municipalités.

Lors de l'étude des crédits de son ministère en commission parlementaire, le mois dernier, Mme Bacon s'était cependant dit d'avis que « la grande majorité des municipalités est en très bonne position financière et pourrait peut-être faire davantage pour les bibliothèques ».

SUPER ALIBAINES

SUR LES COUCHES ET AUTRES ARTICLES



100 000
ARTICLES DANS CHAQUE MAGASIN

LES PLUS BAS PRIX ANNONCÉS

Si, à l'intérieur de 7 jours de la parution d'une annonce Toyville, vous trouvez un de nos articles à prix spéciaux annoncés ailleurs à moins cher, apportez-nous l'annonce concurrente et votre facture de l'article Toyville. Nous vous rembourserons la différence avec plaisir.

PAMPERS ULTRA

- Taille moyenne en format 96
- Grande taille 64
- Plus grande 57



17 99\$

Prix courant 19 99\$



HUGGIES DE KLEENEX

Tailles: extra-grande en format 30, grande 33, moyenne 48, nouveau-né 66.

Prix courant 10,99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

9 99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

LUTINS DE RÊVES MC
Choix de personnages, avec cheveux qui luisent dans le noir.

Prix courant 9,99\$

8 99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX CHACUN

MA PETITE POULICHE PRINCESSES MC
Vendue avec accessoires.

Prix courant 8,99\$

7 99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX CHACUNE

BARBIE BIJOUX SECRETS MC

Prix courant 19,99\$

17 99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

COUCHES LUVS

1\$ DE RABAIS

à l'achat d'une boîte Luvs de taille petite en format 66, moyenne 48, grande 32 ou 28.

Prix courant 10,99\$

9 99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX AVEC COUPON

PML VAS

COMBANIMAUX MC

Prix courant 3,99\$

2 99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX LA PAIRE

MAGIE-PLUME MC
Une collection

Prix courant 8,88\$

7 88\$

NOTRE MEILLEUR PRIX CHACUNE

SILVERHAWKS MC

Une collection de héros et de méchants.

Prix courant 9,99\$

8 99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX CHACUNE

"TRIPLE CHANGERS" MC
De la collection Transformers

Prix courant 16,99\$

14 99\$

NOTRE MEILLEUR PRIX

On connaît les enfants par coeur!

toyville MD



STE. FOY — 2700 boul. Laurier (Place Laurier)
Lun - Merc - 9h30 - 17h30 Jeu - Vendr - 9h30 - 21h00
Samedi - 9h00 - 17h00

Le solde prend fin le 11 juillet 1987.

Dans Charlevoix Visite « électorale » de Mulroney, en août

Le premier ministre Brian Mulroney devrait venir à La Malbaie et à Baie-Saint-Paul, le premier août. Lors de cette journée d'activités diverses, M. Mulroney sera appelé à rencontrer différentes couches de la population de telle sorte qu'il pourrait bien s'agir d'un premier contact avec ceux qui sont désignés comme ses futurs électeurs.

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

Durant la dernière campagne électorale, M. Mulroney n'avait pu se rendre visiter les électeurs de Charlevoix. Il a dernièrement manifesté le désir de venir dans la région pour corriger la situation, raconte le député de Charlevoix à la Chambre des communes, M. Charles Hamelin.

Au cours des prochains jours, la Commission de délimitation des circonscriptions électorales doit remettre son rapport sur les limites que pourraient avoir les comtés lors de la prochaine élection. S'il n'y a pas de scrutin à l'intérieur d'une période de un an après le dépôt du rapport, il deviendra effectif. Or, il recommandera à ce que l'ancien territoire de la ville de Baie-Comeau soit transféré dans le district électoral de Charlevoix, ce que Charles Hamelin n'est pas sans savoir.

J'avoue que cette journée constituera un bon test pour M. Mulroney qui aura alors l'occasion

de connaître le pouls de la population», dit-il.

L'itinéraire officiel de Brian Mulroney lui fixe un déjeuner dans le secteur de Les Escoumins sur la Haute Côte Nord. Par la suite, il devrait aller au Domaine Forget, de Saint-Irénée, pour un dîner champêtre organisé par les chambres de commerce de Charlevoix-Est et Ouest. En fin d'après-midi, il doit rencontrer des organisateurs de la circonscription, tandis que son épouse rencontrera des femmes de l'Association progressiste-conservateur de Charlevoix. Finalement, le premier ministre doit présider l'ouverture officielle du Symposium de peinture de Baie-Saint-Paul.

Au début du mois de juillet, lors de son passage à Baie-Comeau, Brian Mulroney a réaffirmé son image du « p'tit gars de Baie-Comeau ». Charles Hamelin n'est pas sans le savoir non plus, « être député n'est pas un titre de propriété, c'est un prêt à terme par une population », analyse-t-il, « sincèrement, je souhaite que les gens de Charlevoix profitent de l'occasion pour dire à Brian Mulroney: venez-vous en chez-nous, on en a des problèmes à régler », jure-t-il.

Depuis que la question du nouveau découpage électoral traîne dans l'air, Charles Hamelin a toujours dit qu'il se ferait un plaisir de dérouler le « tapis bleu » pour Brian Mulroney parce que la population de Charlevoix ne pourrait qu'en trouver bénéfice.

Affaire Piquette: le premier ministre induit en erreur

EDMONTON (PC) - Le premier ministre Brian Mulroney a affirmé à son homologue albertain Don Getty qu'il avait été induit en erreur sur la nature des excuses exigées du néo-démocrate Léo Piquette, qui s'était exprimé en français devant l'Assemblée législative albertaine, a indiqué M. Getty.

La semaine dernière, M. Mulroney avait jugé inconvenant qu'un comité législatif réclame des excuses de M. Piquette pour avoir parlé en français.

Lundi, en conférence de presse, M. Getty révélait que M. Mulroney lui avait téléphoné. Le chef du gouvernement fédéral aurait alors exprimé sa surprise de ce qu'on n'ait pas accusé M. Piquette d'avoir défié le président de l'Assemblée plutôt que de lui réclamer des excuses pour s'être exprimé en français.

M. Piquette, qui dénonce une récente décision de la Législature albertaine permettant l'utilisation de toutes les langues tout en n'accordant aucun statut spécial au français, refuse de présenter ses excuses.

Le premier ministre Getty doit rencontrer M. Mulroney, vendredi matin, à l'occasion de la première visite du cabinet restreint fédéral à Edmonton. Les deux dirigeants prendront part à un déjeuner de travail mais aucun horaire formel n'a été établi, a indiqué un porte-parole du bureau de M. Mulroney.



Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Grant Devine, ne s'attend pas à une opposition trop difficile de la part du leader néo-démocrate Alan Blakeney.

Regina demandera d'approuver l'entente du lac Meech, demain

MONTREAL (PC) - Le premier ministre conservateur de la Saskatchewan, M. Grant Devine, sera le premier chef de gouvernement du Canada anglais, demain matin, à demander à sa législature d'approuver l'accord constitutionnel, du 3 juin.

C'est fantastique », a confié M. Devine au Devoir, hier soir, alors que dix des 11 premiers ministres présents le 3 juin (Brian Peckford était retenu à Terre-Neuve) se retrouvaient pour la première fois dans la salle de conférence de Brian Mulroney, à Ottawa. « J'ai appuyé le premier ministre Mulroney et Robert Bourassa sur cette question, et il faut que ça passe », a ajouté le premier ministre de la Saskatchewan.

Cela correspond tout à fait à nos objectifs, a confirmé, de son côté, le secrétaire de presse de Robert Bourassa: nous avons toujours voulu convaincre les autres premiers ministres que cet amendement constitutionnel devrait être

adopté dans les six prochains mois. Si quelques législatures attendent au printemps 1988 pour compléter l'unanimité nécessaire au rapatriement du Québec, « ce sera pour des raisons techniques », a ajouté Ronald Poupard.

Le tempo demeure », a signalé pour sa part le sénateur Arthur Tremblay, co-président du comité mixte spécial créé par les Communes et le Sénat pour tenir des audiences publiques cet été. M. Tremblay a confirmé, hier soir, que ce comité enverra aujourd'hui à tous les journaux du pays un avis invitant les groupes intéressés à

soumettre leur mémoire avant le 22 juillet. Le comité analysera ces mémoires dans la semaine du 28 juillet et compte ouvrir ses audiences, télévisées, le mardi 4 août, pour soumettre un rapport le 14 septembre, à la reprise de la session d'automne.

Après cela, a ajouté le sénateur Tremblay, cela m'étonnerait que Brian Mulroney ne suive pas avec la diligence voulue, dans les jours ou les semaines qui vont suivre.

Le premier ministre conservateur de Saskatchewan ne s'attend pas à une opposition trop difficile de la part du leader néo-démocrate Alan Blakeney.

Dormir, c'est bien... Bien dormir, c'est MIEUX... avec

L'OREILLER FORME-AIDE

Le contour épouse la forme de la tête et de la nuque, supporte fermement le cou, ce qui aide à détendre vos muscles lorsque vous dormez sur le dos ou sur le côté.

Laboratoire
Prothèses Orthèses Savard Inc.
2575, BOUL. HAMEL OUEST, QUÉBEC, QUÉ. TÉL.: 681-6381/82

LES NOUVEAUTÉS DU MOIS

(du lundi au jeudi)

incluant bar à soupes, bar à salades, dessert, café

POULET FARCI AU FROMAGE À LA SAUCE AUX RAISINS 14⁹⁵\$

VOL AU VENT AUX PETONCLES ET FROMAGE 15⁹⁵\$

incluant digestif maison

L'OMNIBUS
2800, boul. Laurier, Sainte-Foy
658-4303

Être belle une fois pour toutes!

Un rêve réalisable, grâce au maquillage permanent.

MAJIE

l'innovatrice dans ce domaine, vous invite à venir la rencontrer le jeudi 9 juillet à:

La Joconde
institut de beauté
Pour rendez-vous ou consultation:
658-0343
2750, chemin Sainte-Foy, Plaza Laval.

À cette occasion, profitez d'une **PROMOTION SPÉCIALE À 375\$** (au lieu de 500\$) Aussi, ongles permanents inégalables.

POISSONNERIE QUAI-BEC

MÉLANGE DE MORUE, TURBOT ET CRABE effilochés (seafood - Ho)	4 49\$ lb
FILET DE SOLE FRAIS	5 69\$ lb
MOUSSE DE SAUMON FUMÉ AUX ÉPINARDS	10 99\$ lb
DARNE DE SAUMON FRAIS de l'Atlantique	9 49\$ lb

160, L'ESPINAY QUÉBEC 529-2561	HALLES FLEUR DE LYS 245, SOUMANDE (7 jours/semaine) 527-3039	44, BOUL. KENNEDY GALERIES ROND-POINT, LÉVIS 835-1581	574, BOUL. ROCHETTE BEAUPORT 663-1733	FAUBOURG LAUDANCE, Ste-Foy, rue du Campanile (7 jours/semaine) 653-6097
-----------------------------------	---	--	--	--

AVIS AUX ADEPTES DU NATURISME

Un tout nouveau centre est maintenant ouvert dans la région de Pont-Rouge à moins de 20 minutes de Québec. Le centre offre à sa clientèle:

- 2 grandes piscines (dont une chauffée)
- terrain de jeu avec moniteur
- emplacements de camping
- restaurant, casse-croûte et bar-terrasse
- grande salle communautaire
- grand stationnement
- décor des plus magnifiques

Ce centre est ouvert aux familles et couples seulement.

L'AVANTAGE CLUB NATURISTE
(418) 873-4791
259, route 358 ouest, Pont-Rouge
membre de la Fédération Québécoise du Naturisme

SIDA MTS

GESTION LE PEINARD INC.
Bar, discothèque, hôtel, motel, restaurant

Distributrice à condoms **239 99\$**
Présentoir pour tabagie, accommodation, dépanneur
(418) 661-5014

40% À 50% DE RABAIS sur tous les vêtements de saison

boutique **Polo Ralph Lauren**

Place Ste-Foy 653-1602

CHEMISES KAPPA Mistral, Merona, Jesus Rég. jusqu'à \$70

PANTALONS BLANCS KAPPA Hommes et femmes Rég. jusqu'à \$80

BERMUDAS IMPRIMÉS et maillots pour hommes Rég. jusqu'à \$60

CHEMISES POLOS ELHO Couleurs variées Rég. \$27

19 95\$

SPORT SÉLECT.
Place Belle Cour / Ste-Foy

50%

sur TOUTE la marchandise de saison.

clément

Carte verte: 013134

LEVIS PLACE CARNAVAL 833-2686	GALERIES DE LA CAPITALE 627-3472	PLACE SAINTE-FOY 653-9363	SHERBROOKE CENTRE LES TOURELLES 564-7881	TROIS RIVIÈRES CENTRE LES RIVIÈRES 378-0550
-------------------------------	----------------------------------	---------------------------	--	---

LA VOITURE GM DE VOS RÊVES EST MAINTENANT À VOTRE PORTÉE.



Le programme de location GM. C'est tout nouveau et c'est super!

Voici la façon intelligente de prendre le départ au volant de la voiture, de la camionnette ou de la fourgonnette neuve GM de vos rêves... dès maintenant!

Rien de plus simple! Vous n'avez qu'à remplir la demande de client privilégié ci-contre... c'est vite fait!

Pas besoin de déboursier un gros montant de votre poche. Pas besoin de faire un gros emprunt à la banque.

Le programme de location GM vous en offre plus pour votre argent avec des taux et conditions de location des plus avantageux. Vous pouvez ainsi réduire le montant de votre versement mensuel en ne payant que pour l'utilisation de la voiture, plutôt que de payer le prix d'achat.

Que vous rêviez de partir au volant d'une Chevrolet Beretta ou d'une Pontiac Bonneville, vous pourriez l'équiper de toutes les options qui feront votre bonheur tout en respectant votre budget.

C'est une occasion à ne pas manquer! Faites votre demande de client privilégié dès maintenant. Passez ensuite chez un concessionnaire GM. Vous pourriez partir bientôt au volant de la voiture de vos rêves grâce au nouveau programme de location GM. C'est le point de départ!



LA LOCATION GM

Faites votre demande de client privilégié aujourd'hui même.

PROGRAMME DE LOCATION GM. DEMANDE DE CLIENT PRIVILÉGIÉ.

NOM DE FAMILLE		PRÉNOMS		NO D'ASSURANCE SOCIALE		DATE DE NAISSANCE		NO DE TELEPHONE	
						MOIS JOUR AN		RÉSIDENCE	
ADRESSE ACTUELLE		NO ET RUE		VILLE		PROVINCE		CODE POSTAL	
								# APPARTEMENT	
								DEPUIS COMBIEN D'ANNÉES?	
PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/> OU		NOM ET ADRESSE DU DETENTEUR DE L'HYPOTHEQUE OU DU PROPRIÉTAIRE		VALEUR MARCHANDE SI PROPRIÉTAIRE		PRIEMENT MENSUEL DU LOYER		\$	
LOCATAIRE <input type="checkbox"/>						MONTANT D'HYPOTHEQUE		\$	
ADRESSE PRÉCÉDENTE SI MOINS DE DEUX ANS À L'ADRESSE ACTUELLE		NO ET RUE		VILLE		PROVINCE		CODE POSTAL	
								PENDANT COMBIEN D'ANNÉES	
								ANS	
EMPLOYÉ PRR		NOM		ADRESSE		VILLE		PROVINCE	
								CODE POSTAL	
								NO DU TELEPHONE AU TRAVAIL	
POSTE DANS LA COMMUNIQUE		ANNÉES D'ASSOCIATION		REVENU PRR MOIS		\$			
EMPLOYEUR PRÉCÉDENT SI MOINS DE DEUX ANS À L'EMPLOI CI-HAUT		NOM		ADRESSE		VILLE		PROVINCE	
								CODE POSTAL	
								POSTE DETENU	
VOUS N'ÊTES PAS TENUE DE RÉVÉLER LES PENSIONS ALIMENTAIRES, SOUTIEN D'ENFANTS) OU PENSION DE SÉPARATION, SI VOUS NE DESIREZ PAS QU'ELLES SOIENT CONSIDÉRÉES COMME BASE POUR CETTE OBLIGATION DE LOCATION.									
AUTRE GENRE DE REVENU		SOURCE		MONTANT MENSUEL		\$			
COMPTE PERSONNEL DE CHEQUES		NOM DE LA BANQUE		ADRESSE		VILLE		PROVINCE	
								CODE POSTAL	
								NO DE COMPTE DE CHEQUES	
AUTRES RELATIONS BANCAIRES		NOM DE LA BANQUE		ADRESSE		VILLE		PROVINCE	
								CODE POSTAL	
								DÉCRITIF RELATION	
								ACTIF/PERMÉ DATES	
COMMUNIQUE DE QUI LE DERNIER VEHICULE A ÉTÉ LOUÉ OU FINANCE		NOM		ADRESSE		VILLE		PROVINCE	
								CODE POSTAL	
								FRAIS MENSUELS	
								— COMPTE ACTIF	
								— COMPTE PERMÉ	
OBLIGATIONS PRR VERSEMENTS		NOM		ADRESSE		MONTANT FINANCE		PRIEMENT MENSUEL	
1.								SOLDE DU OU DATE PAYE	
								\$	
2.								\$	
								\$	
CARTES DE CREDIT		SOLDE DU		SOLDE DU					
— NO DE MASTERCARD		\$		— NO AMERICAN EXPRESS		\$			
— NO DE VISA		\$		— AUTRES (NOMMER)		NO		\$	
NOM ET ADRESSE DE REFERENCES PERSONNELLES (PERSONNES NE RÉSIDANT PAS AVEC VOUS)									
PARENT		ADRESSE		LIEN DE PARENTE					
PERSONNELLE		ADRESSE		NOMBRE D'ANNÉES CONNUE					
JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS DONNÉS CI-HAUT SONT COMPLETS ET VÉRIFIÉS. GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA, LIMITEE EST AUTORISÉE À INVESTIGUER MON CRÉDIT ET MON HISTORIQUE D'EMPLOI ET À TRANSMETTRE LES RENSEIGNEMENTS SUR SON EXPÉRIENCE DE CRÉDIT AVEC MOI.									
SIGNATURE DU REQUÉRANT (LOCATAIRE)		DATE		19					
NO DE PERMIS DE CONDUIRE		ADRESSE OU LE VEHICULE SERA REMISE (SI AUTRE QUE L'ADRESSE ACTUELLE)		VILLE					
		NO ET RUE							
		COMTE		PROVINCE		CODE POSTAL			

POSTEZ À: LA LOCATION GM, C.P. 10879, Ste-Foy, Québec, G1V 4P6

Rencontrez le spécialiste de la location chez un concessionnaire GM.

LA LOCATION GM. LE POINT DE DÉPART.

Chevrolet • Oldsmobile • Pontiac • Buick • Cadillac • Camions Chevrolet et GMC



Le sapeur Jean-Guy Auclair, de la caserne numéro trois, a dû être conduit à l'hôpital, terrassé par la fumée qu'il avait respiré trop longtemps. Son état était toutefois satisfaisant en fin de soirée hier.



La rumeur voulant que l'incendie ait été allumé par des enfants, un enquêteur a choisi le cimetière comme lieu discret pour interroger un jeune du secteur.

Les incendies de « tambours » se poursuivent

« La vague d'incendies dans des « tambours » de maisons s'est poursuivie, hier, mais cette fois c'est dans le quartier Limoilou, plus précisément dans la rue Champfleury dans la paroisse Saint-Pascal, que les flammes ont fait rage. Dans ce cas, comme dans Saint-Roch il y a une semaine, l'incendie semble d'origine criminelle.

par Michel TRUCHON

Une quarantaine de pompiers de Québec ont répondu à trois alarmes pour combattre le feu qui a été découvert vers 20h15. Un sapeur, le pompier Jean-Guy Auclair, a dû être conduit à l'hôpital, souffrant d'épuisement par la chaleur et d'intoxication par la fumée. Mais, selon l'aumônier Louis Paré, son état n'inspirait plus de crainte en fin de soirée et il devait obtenir son congé ce matin après une nuit d'observation.

A l'arrivée des premiers sapeurs, un peu après 20h15, le feu faisait rage dans la remise à l'arrière d'un appartement du premier étage du 2060 Champfleury, une maison abritant six logements et située un peu au nord du chemin de la Canardière. Cinq minutes plus tard, devant la propagation rapide des flammes, les responsables demandaient des renforts.

Pendant que l'on s'installait pour lutter contre l'incendie, le feu gagnait du terrain et commençait à gagner le troisième étage, menaçant la maison voisine dont le revêtement des « tambours » a fondu sous l'effet de la chaleur. Le chef Edgar Wagner a expliqué qu'une troisième alarme a été sonnée, surtout par mesure de précautions pour éviter la conflagration.

Exception faite du pompier incommodé par la chaleur et les gaz toxiques, personne n'a été blessé dans cet incendie qui a fait pour plusieurs dizaines de milliers de

dollars de dégâts. Selon l'enquêteur André Savard, du Commissariat des incendies, le feu semble très suspect et est sans doute d'origine criminelle, vraisemblablement allumé dans un matelas rangé dans la remise.

Personne n'a été arrêté, mais deux hommes, soit l'occupant de l'appartement derrière lequel les flammes ont pris naissance et un de ses amis ont été conduits à la centrale de police pour interrogatoire.

Moins de 30 minutes après le

début de l'incendie, les pompiers de Québec avaient le contrôle des flammes. Selon le chef Edgar Wagner, il a quand même fallu que l'on fasse plusieurs ouvertures dans le toit pour venir à bout du feu. « La troisième alarme était loin d'être inutile, car c'était vraiment à la veille de flamber et de tourner à la conflagration », a dit M. Wagner. Celui-ci a été, par le fruit du hasard, de presque toutes les luttes contre les incendies à Québec ces derniers temps et, comme bien d'autres, il a peine à se souvenir d'un début d'été

aussi « chaud » dans la Vieille Capitale.

Autres alertes à Sainte-Foy

Les policiers-pompiers de Sainte-Foy ont été tenus en haleine deux fois encore hier, appelés pour des incendies qui heureusement se sont révélés mineurs. C'était la cinquième fois, en un peu plus de 24 heures, que les membres du service de protection publique de Sainte-Foy devaient endosser leur tenue de combattants du feu.

Lundi soir, la saucette s'était gâtée : un feu de matelas, dans un ap-

partement d'un édifice de 24 logements situé sur le chemin Sainte-Foy devait dégénérer, faisant deux blessés chez les occupants et un autre chez les policiers-pompiers. Les sapeurs ont eu besoin de deux heures de lutte acharnée pour sauver l'immeuble.

Hier matin, ils répondaient à une alerte sur la rue de l'Église, où on signalait de la fumée sortant d'un sous-sol. Leur intervention a permis de limiter les dégâts. Selon les premières constatations, l'incendie pourrait avoir été allumé par

des enfants et une enquête est en cours.

Alors que tout semblait rentré dans l'ordre et la loi des moyennes voulant que tout soit calme pour un bon moment, les policiers-pompiers de Sainte-Foy ont à nouveau eu à faire face à une autre alerte d'incendie, celle-là pour un feu faisant rage dans un appartement du 3410 du chemin des Quatre-Bourgeois.

A cet endroit, les flammes faisaient rage dans une cuisine, causées par un récipient de graisse oublié sur un poêle.

OBERSON

SKI



* COUREZ LA CHANCE DE GAGNER LE REMBOURSEMENT DE VOTRE FACTURE

Ouvert exceptionnellement de 9h à 21h

LA FOLIE DU SKI EN ÉTÉ

BOTTES DE SKI ALPIN

BOTTES POUR DÉBUTANT
POINTURES DÉASSORTIES
TRAPPEUR, CLABER,
LANGE, RAICHLÉ **49⁹⁵**

BOTTES POUR INTERMÉDIAIRE
NORDICA 515, 315
RAICHLÉ, RX8 1985
TRAPPEUR, RACING, 4 BOUCLES **99⁹⁵**

SKIEUR AVANCÉ
BOTTES NORDICA 786
KOFLACH 211
RAICHLÉ RX, HOT CHAUFFANTE **179⁹⁵**

BOTTES DE COURSE
RAICHLÉ PRO
KOFLACH 511
NORDICA 850, 980, 990 **229⁹⁵**

SKI ALPIN

HEAD LITE
SKI KNEISSL
SPIRIT, PRO STAR
ELAN CR **99⁹⁵**

DYNAMIC
SLALOM 207 cm
SPALDING SQUADRA CORSE
DYNASTAR MASTER OMEGA **169⁹⁵**

DYNASTAR
SYLVER MAXIMA, VISA
FISHER TEAM, **149⁹⁵**
RS SPRINT

K2
SLALOM 56
ELAN OMNI SPORT C
BLIZZARD THERMO SR **189⁹⁵**

SKI DE COURSE

BLIZZARD THERMO SL, GS
ELAN SL, GS
K2 SLALOM 77 **249⁹⁵**

VÊTEMENTS

PEDEGREE
Ensemble homme et femme
OBERSON **99\$**

CABOR, ELHO
Pantalons stretch
reg. de 1905 à 3005
OBERSON **99\$**

FRIMAS
Ensemble (1 pièce) pour homme reg. à 3605
OBERSON **149\$**
Jacket en duvet reg. à 3005
OBERSON **149\$**

ELHO
Jacket en duvet reg. à 2005
OBERSON **99\$**

FOELSER, DESCENTE, MEISTER
Chandails de ski
de 50 à 70% de réduction
LOT DE COLS ROULÉS
9.95\$

COURS DE SERVICE au BAR
avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHÂTEAU FRONTENAC
COURS de CONNAISSANCES des VINS
Formes culture personnelle 79851 ven. Éducation du Québec
692-0310

VENTE

en cours

1 1/2

PRIX
sur toute
la marchandise
de saison.



LE PETIT
chaperon
rouge

605, boul. Charest est — 523-7345 (0-16)
Place Laurier — 658-7410 (4-16)
(Mail sud-est, 2e niveau, voisin de La Baie)

- ENSEMBLE DE SKI ALPIN**
SKIS Élan CR
FIXATIONS Look 49 **149\$**
- ENSEMBLE JUNIOR**
SKIS Élan Racing
BOTTES Nordica 115
FIXATIONS Salomon 137 **149\$**
- SKIS Dynastar ou Kneissl
FIXATIONS Look 49 **179\$**
- SKIS Dynastar, Master Omega
FIXATIONS Salomon
ou Tiroliä 470 **234\$**

Lot de gants et mitaines assortis
19.95\$

OBERSON
710 rue BOUVIER
Carrefour de la Capitale, suite 160
QUÉBEC
VISA **623-8368**

VOILE

FLASH

VENTE D'ENTREPÔT

2e étage seulement

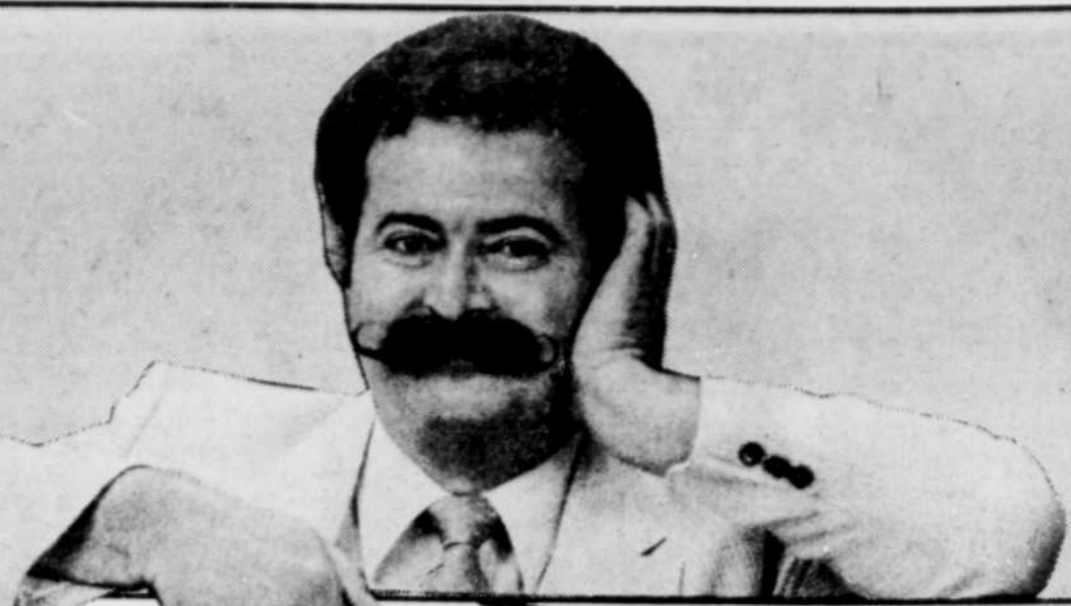
VOILE-PLANCHE-VÊTEMENTS

* Jusqu'à concurrence de 1000\$
* Avec tout achat d'équipement de ski
entre le 5 et le 25 juillet 87

Chez Ti-Frère

PAS DE VACANCES POUR TI-FRÈRE

PERSONNE NE VEND MOINS CHER... PERSONNE NE VEND AUTANT



TAPIS VELOUTÉ

100% nylon. Coloris attrayants, envers de caoutchouc. Très dense et luxueux. Idéal pour chambre, salon et passage.

PRIX TI-FRÈRE **11⁹⁹** v.c.

TAPIS COMMERCIAL

100% nylon, envers caoutchouté. Choix de plusieurs couleurs.

PRIX TI-FRÈRE **6⁹⁹** v.c.

COUPONS

BALANCE DE TAPIS ET PRÉLARTS
provenant de fins de rouleaux et balances de contrat. Grandeurs pouvant couvrir 12x19 pi et moins.

Réduits jusqu'à **50%**

CARPETTES

Le plus grand choix de carpettes à Québec. Plus de 50 modèles et couleurs en magasin pur livraison immédiate.

À partir de **79⁹⁹** ch.

TAPIS GAZON

100% polypropylène
Largeur 6' et 12', couleurs disponibles en magasin: vert irlandais, vert avocodo, rouille, brun, rouge, bleu et rayé.

A partir de **4⁹⁹\$** v.c.

Valeurs jusqu'à 22.99

TAPIS TON SUR TON

100% nylon. Envers caoutchouté. Facile à installer.

PRIX TI-FRÈRE **6⁹⁹\$** v.c.

TAPIS DE PASSAGE

Largeur 27" et 36" Bordure galonnée. Choix de plusieurs couleurs.

À PARTIR DE **8⁹⁹\$** v. lin.

TAPIS VELOUTÉ

100% nylon. Coloris attrayants, envers de jute. Très dense et luxueux. Idéal pour chambre, salon et passage.

PRIX TI-FRÈRE **16⁹⁹** v.c.

PRÉLARTS SANS CIRAGE

Largeurs 6 et 12 pieds. Une gamme de nouvelles couleurs et de lignes discontinuées. Plusieurs marques reconnues, tel que DOMCO, ARMSTRONG, TARKET, MANNINGTON.

A partir de **4⁹⁹** v.c.

CÉRAMIQUE

30,000 pi. carrés de céramique à prix coupés. 2 exemples de spéciaux.

Plancher Mono-cuisson **1⁹⁹** pi.ca.
Mur Différents modèles **59^c** pi.ca.

STORES VERTICAUX

PVC (vinyle)
Choix de couleurs. Grandeur: 75 x 84 po. (porte-patio).

PRIX TI-FRÈRE **49⁹⁹**

ALUMINIUM **99⁹⁹** 75x84 po. PRIX TI-FRÈRE
TISSU **59⁹⁹** 75x84 po. PRIX TI-FRÈRE

"Le plus grand choix de couleurs à Québec" 24 grandeurs en magasin pour livraison immédiate.

STORES HORIZONTAUX

P.V.C.				ALUMINIUM			
Grandeur	Prix Ti-Frère	Grandeur	Prix Ti-Frère	Grandeur	Prix Ti-Frère	Grandeur	Prix Ti-Frère
18x45	8 ⁹⁹	24x64	17 ⁹⁹	18 x 45	14,99	18 x 64	20,99
20x45	9 ⁹⁹	26x64	19 ⁹⁹	23 x 45	18,99	23 x 64	25,99
22x45	11 ⁹⁹	27x64	20 ⁹⁹	24 x 45	19,99	24 x 64	26,99
24x45	13 ⁹⁹	30x64	22 ⁹⁹	27 x 45	21,99	27 x 64	30,99
27x45	14 ⁹⁹	33x64	24 ⁹⁹	31 x 45	24,99	31 x 64	35,99
30x45	16 ⁹⁹	36x64	25 ⁹⁹	36 x 45	28,99	36 x 64	42,99
31x45	17 ⁹⁹	38x64	26 ⁹⁹	40 x 45	32,99	40 x 64	46,99
33x45	18 ⁹⁹	40x64	28 ⁹⁹	48 x 45	36,99	48 x 64	54,99
36x45	19 ⁹⁹	44x64	30 ⁹⁹				
38x45	20 ⁹⁹	48x64	33 ⁹⁹				
40x45	21 ⁹⁹	54x64	38 ⁹⁹				
48x45	25 ⁹⁹	60x64	42 ⁹⁹				

Ventienne de 1 pouce, grand choix de couleurs. Livraison immédiate.

STORES PLISSÉS

Grandeur	Prix Ti-Frère	Grandeur	Prix Ti-Frère
20x45	9 ⁹⁹	20x64	14 ⁹⁹
24x45	13 ⁹⁹	24x64	17 ⁹⁹
27x45	14 ⁹⁹	27x64	20 ⁹⁹
30x45	16 ⁹⁹	30x64	22 ⁹⁹
36x45	19 ⁹⁹	36x64	25 ⁹⁹
38x45	20 ⁹⁹	38x64	26 ⁹⁹
44x45	23 ⁹⁹	48x64	33 ⁹⁹
48x45	25 ⁹⁹	54x64	38 ⁹⁹
54x45	28 ⁹⁹	60x64	42 ⁹⁹
60x45	30 ⁹⁹		

Grand choix de couleurs

TOILES

Au plus bas prix à Québec. Épargnez jusqu'à **45%**

Grandeurs	UNI	Prix ti-frère	AVEC FRANGES	Prix ti-frère
28x58		9,99\$	28x58	14,99\$
37x70		10,99\$	37x70	15,99\$
43x70		13,99\$	43x70	19,99\$
49x70		15,99\$	49x70	22,99\$
55x70		18,99\$	55x70	25,99\$
64x70		28,99\$	64x70	36,99\$
73x70		32,99\$	73x70	41,99\$
85x70		54,99\$	85x70	63,99\$

TAPISSERIE

Jusqu'à 90% de réduction. Plus de 60 000 rouleaux en magasin.

Tapissier en vinyle Non encollée. Prix Ti-Frère **7⁹⁹** r.d.

Spécial **2 pour 1** **99^c**

Un grand choix à le rouleau double

Achetez 1 rouleau double et obtenez en 1^{er} gratuitement (sur marchandise sélectionnée).

1000 COUVRE-LITS ET DOUILLETES À PRIX COUPÉS

La plus vaste sélection jamais vue à Québec. Toutes les grandeurs disponibles.

Réduits jusqu'à **60%**

TISSU À RIDEAUX

Un choix de dentelle, acrylique, tergal, filet, batiste, etc.

Prix Ti-Frère à partir de **99^c** v.

Confection garantie

PANNEAUX DE DENTELLE

Élégante dentelle d'importation européenne. Choix de 4 motifs différents. Offert dans les couleurs écreu ou blanc.

Grandeur 24x84 po. Prix Ti-Frère **12⁹⁹** le panneau

SERVIETTE DE PLAGE

100% coton, modèle et couleurs printanières.

Prix Ti-Frère **9⁹⁹** ch.

NAPPE DE PLASTIQUE

Endos de flanelle. Différents modèles, couleurs et grandeurs.

À partir de **4⁹⁹** ch.

SPÉCIAL SALLE DE BAINS

Rideau de douche en vinyle ou en tissu. Modèles 86 discontinués.

PRIX TI-FRÈRE de **9⁹⁹** à **69⁹⁹** ch.

Accessoires Réduits de **30%**

Barre à serviette
Boîte à mouchoirs
Porte-savon
Porte-verre
Crochet
Support à papier hygiénique

OREILLERS

Non allergènes lavables, 100% polyester.

Offre spéciale **2 pour 10⁹⁹**

ECONOMIE POUR LA CUISINE

— Nappes en tissu — Coussins
— Napperons en vinyle — Napperons en vinyle
— Napperons en tissu — Nappes en vinyle
— Linges à vaisselle — Couvre-matelas piqués
— Mitaines à four — etc.

RÉDUIT JUSQU'À **50%**

PEINTURE TI-FRÈRE

LATEX SEMI-LUSTRE **14⁹⁹\$** le 4 litres
ALKYDE SEMI-LUSTRE **14⁹⁹\$** le 4 litres

LATEX MAT **11⁹⁹\$** le 4 litres
LATEX SOUS-COUCHE **15⁹⁹\$** le 4 litres

SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX AILLEURS ON VOUS REMET LA DIFFERENCE PLUS 10% DE LA DIFFERENCE

215 boulevard Hamel (Face à l'Hôpital Christ-Roi) 681-6023

Au bassin Louise

Une voiture fonce sur le pont de l'écluse



Des médecins de Télé-Médic sont intervenus pour donner les premiers soins au conducteur pendant que les pompiers utilisaient leur équipement de désincarcération pour le sortir de derrière le volant où il était coincé.

♦ La vieille Monte-Carlo a franchi l'intersection des rues Dalhousie et Saint-André à toute allure et, sans ralentir, a foncé vers le pont de l'écluse, à ce moment levé pour permettre le passage de bateaux et a embouti le contre-poids de béton dans un bruit de tonnerre. A la grande surprise des secouristes, le conducteur était encore vivant, coincé dans les tôles tordues.

par Michel TRUCHON

L'une des premières personnes à se précipiter au secours de l'automobiliste, une infirmière, l'a vu ouvrir les yeux et l'a entendu dire : « Je suis mort! Je suis mort! Foutez moi la paix! »

L'accident survenu, vers 17h45, hier, a entraîné tout un déploiement d'équipes d'urgence : policiers, pompiers avec l'équipement de désincarcération, ambulanciers, médecins de Télé-Médic, enquêteurs. Finalement, une vingtaine de minutes plus tard, le jeune homme pouvait être dégagé des débris de sa Monte-Carlo, toujours vivant et conscient, quoique grièvement blessé.

Une femme qui circulait à bicyclette avec sa fille a bien cru que sa dernière heure était venue quand elle a entendu le rugissement du

moteur de la Chevrolet et qu'elle a vu le véhicule frôler la roue arrière de son vélo.

« Je venais tout juste de traverser tranquillement la rue Dalhousie quand j'ai vu venir la grosse voiture. Elle avait franchi l'intersection à toute vitesse et n'a jamais ralenti en fonçant sur le pont. Elle a fait voler la barrière en éclats et a fait un bond avant de s'arrêter contre le pont. C'était comme dans un film. C'était terrible! » raconte ce témoin qui préfère garder l'anonymat.

Des passants se sont mis à courir, se précipitant au secours du conducteur.

Selon le gardien de l'écluse, il y avait un bon moment que le pont était levé, des bateaux attendant pour passer et les feux clignotant signalant que le passage était bloqué fonctionnaient normalement.

On ne savait toujours pas, en fin de soirée, hier, si le conducteur, un ancien motard bien connu de la police, survivrait à cet accident qui selon toute vraisemblance est une tentative de suicide.

Accident de moto

Il s'agissait du deuxième accident grave à survenir à Québec, hier. Vers midi, un motocycliste a été grièvement blessé dans une collision qui s'est produite au croisement de la 3e Avenue et de la 4e Rue dans le quartier Limoilou. Hier soir, on considérait toujours son état comme critique.

Selon la police, le jeune homme âgé de 25 ans et domicilié à Beauport effectuait un dépassement quand il a franchi l'intersection, ne ralentissant pas à l'arrêt obligatoire.

Sa motocyclette est entrée en collision avec une voiture qui circulait sur la 3e Avenue.

Nouvel accident minier en Ontario

♦ SCHREIBER, Ont. (PC) - La série noire des accidents miniers se poursuit en Ontario. Un homme est décédé et son collègue a été blessé dans l'écrasement d'un ascenseur, à l'intérieur d'un puits de mine souterrain.

L'accident s'est produit en fin de journée, dimanche, quand l'ascenseur, qui remontait à la surface, s'est soudainement effondré au fond du puits, 48 mètres plus bas.

Marcel Labrèche, âgé de 57 ans, de la ville voisine d'Elliot Lake, a été tué et Gary Dermondy, âgé de 37 ans, de Cranbrook, en Colombie-Britannique, a été blessé à la tête. Il est actuellement hospitalisé dans un état stable, à Thunder Bay.

Les deux hommes étaient à l'emploi d'un entrepreneur en travaux souterrains et travaillaient à la mine Minova, située à environ 200 kilomètres à l'est de Thunder Bay.

Les activités à la mine de zinc, propriété de Kerr Addison Mines, doivent débuter en septembre.

Le décès de M. Labrèche est au moins le 10e à survenir dans une mine, cette année, en Ontario. Une enquête a été ouverte par le ministère du Travail sur les circonstances entourant l'accident.

SOYEZ PRÊTS!
LA SUPER VENTE
SKI

boom
SPORTS INC.

ARRIVE TRÈS BIENTÔT.
Un seul endroit, au
915, boul. Pierre-Bertrand
687-5392

Venez vivre Granby
CELA VOUS FERA GRANBYENS

Cette année, offrez-vous des vacances exceptionnelles, différentes. Granby, c'est une expérience gastronomique, un divertissement unique, une détente bien méritée. Profitez d'un de nos forfaits, vous découvrirez des gens accueillants qui sauront rendre votre séjour inoubliable, à la plus grande joie de votre famille. Granby... une ville que vous adopterez à coup sûr pour vos loisirs!

Forfait zoo 	Forfait théâtre
Forfait gastronomique 	Forfait familial zoo à partir de 131,50\$
	Forfait théâtre Palace à partir de 67\$ par personne
	Forfait gastronomique à partir de 60\$ par personne

Afin d'obtenir plus de renseignements sur nos forfaits été-automne 1987, communiquez avec nous dès aujourd'hui!

CCE GRANBY CENTRE DE COORDINATION ÉCONOMIQUE DE GRANBY METROPOLITAIN
650, rue Principale
J2G 8L4
(514) 372-7273

Les avantages de la réforme fiscale 1987

Taux réduits, régime d'équité

Des questions? Composez

1-800-267-6647*

Renseignez-vous sur la réforme fiscale et vous.

Des brochures? Composez

1-800-267-6640*

Nous vous ferons parvenir des renseignements détaillés sur la réforme fiscale.



TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES SOURDS 1-800-267-6650*

*08h-20h HAE, lundi au vendredi, sauf les jours fériés



Victor REGALADO

Regalado porte plainte contre le Canada

♦ MONTREAL (PC) - Le journaliste Victor Regalado a décidé de porter plainte contre le Canada devant le Comité des droits de l'homme de l'ONU.

Dans sa requête déposée, lundi, et appuyée par la Fédération internationale des droits de l'homme et la Ligue des droits et libertés du Québec, le journaliste contre qui pèse toujours une ordonnance d'expulsion, demande au comité de déterminer si l'attitude du Canada à son endroit viole le pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Regalado et son procureur, Me Giuseppe Sciotino, prétendent pour leur part que le Canada a enfreint plusieurs articles de ce pacte.

Le journaliste allègue notamment que sa détention pendant neuf mois à son retour au Canada en 1982 était arbitraire et que l'exécution de l'ordonnance d'expulsion constituerait une menace à sa vie parce que les autorités canadiennes n'ont donné aucune garantie qu'il ne sera pas expulsé vers le El Salvador.

Il se plaint également du fait que le Canada refuse de lui fournir des précisions sur les faits qui lui sont reprochés.

L'ordonnance d'expulsion s'appuie sur un rapport secret de la GRC qui concluait en 1980 que Victor Regalado constituait une « menace à la sécurité nationale ».

McDonald pressé de retirer une publicité

♦ LONDON, Ontario (PC) - L'Association des citoyens nippo-canadiens a demandé aux restaurants McDonald, hier, de retirer de la télévision et de la radio un message publicitaire destiné à promouvoir la vente des croquettes de poulet Shanghai.

« Il s'agit d'un véritable stéréotype racial qui ne nous plaît pas du tout », a fait savoir le directeur des 4,000 membres de l'association, M. George Imai.

Dans la réclame télévisée, on voit un Oriental qui ne réussit pas à saisir une boulette avec ses baguettes.

M. Imai a annoncé son intention, également, de demander au Conseil national des Sino-Canadiens de protester auprès de M. George Cohon, président de la société McDonald du Canada.

Une représentante de McDonald, Mme Maureen Kitts, a signalé que les croquettes de poulet Shanghai ne seront pas vendues au Canada avant le 30 juillet.

Aux États-Unis, a-t-elle noté, une campagne publicitaire semblable, l'été dernier, a été « très satisfaisante ».

Mme Kitts a alors demandé que toute question supplémentaire soit adressée à M. Gary Reinblatt, vice-président au marketing de la compagnie, qui était impossible à joindre, hier.

Parc national dans l'archipel de la Reine Charlotte

♦ VANCOUVER (PC) - Les gouvernements d'Ottawa et de Victoria ont conclu une entente en vue de créer un parc national dans le sud de l'archipel de la Reine Charlotte.

La région a le privilège d'avoir été épargnée lors de la dernière période de glaciation.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm, n'a pas donné beaucoup de détails sur l'accord.

Il a mentionné que le nouveau parc sera grand, se comparant en étendue à l'île-du-Prince-Edouard.

M. Vander Zalm croit que l'entente sera bonne pour tout le monde, y compris l'industrie forestière et les écologistes.

Le premier ministre Brian Mulroney devrait annoncer les détails de l'entente lors de sa tournée en Colombie-Britannique, en fin de semaine.

POUR LE CHOIX, LA SEULE VRAIE COMPÉTITION, C'EST CHRYSLER!

RABAIS-CHÈQUE OU FINANCEMENT

1500\$[†] OU 3,9%^{*} 24 MOIS

3,9%^{*}
OU RABAIS-CHÈQUE
1500\$[†]
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

RAIDER 87

3,9%^{*}
OU RABAIS-CHÈQUE
1000\$[†]
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

DAYTONA PREMIUM 87

3,9%^{*}
OU RABAIS-CHÈQUE
1000\$[†]
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

LEBARON GTS PREMIUM 87 LANCER ES 87

RABAIS-CHÈQUE 750\$[†] OU 3,9%^{*} LA VOITURE ÉDITION CANADIENNE

DODGE ARIES PLYMOUTH RELIANT 87

DIRECTEMENT DE CHRYSLER

3,9%^{*}
OU RABAIS-CHÈQUE
750\$[†]
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

NEW YORKER 87

3,9%^{*}
OU RABAIS-CHÈQUE
500\$[†]
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

PLYMOUTH CARAVELLE DODGE 600 87

PICKUP INTERMÉDIAIRE DAKOTA 87

750\$[†] OU 3,9%^{*}
RABAIS-CHÈQUE
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

3,9%^{*}
OU RABAIS-CHÈQUE
750\$[†]
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

PICKUPS COMPACTS POWER RAM 50 RAM 50 87

3,9%^{*}
OU RABAIS-CHÈQUE
750\$[†]
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

PICKUPS RAM 87 (PLEINE GRANDEUR)



[†] Offre valable pour un temps limité sur les modèles en promotion et en stock chez les concessionnaires participants et livrés au détail. Aux acheteurs qualifiés, Chrysler offre, à l'achat des modèles en promotion et en stock chez les concessionnaires participants et livrés au détail, du financement à 3,9% pour le plein montant financé pour la durée totale du contrat, maximum de 24 mois; on peut se prévaloir d'un contrat de 36 mois à un taux de 6,9% ou de 48 mois à un taux de 7,9% ou de 60 mois à un taux de 9,9% aux mêmes conditions. Financement par Crédit Chrysler. Détails chez les concessionnaires participants. Les quantités et choix peuvent être limités. Cette offre peut être retirée en tout temps.

POUR UN TEMPS LIMITÉ! VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER PARTICIPANT DÈS AUJOURD'HUI!